

Image not found or type unknown



Preavis hlm (petite question)

Par **lola40**, le **27/10/2009** à **10:19**

Bonjour, mon dossier est passé en commission hlm la semaine dernière, le logement m'a été attribué, la j'attends leur courrier pour pouvoir accepter ce logement. Voilà ma question est la suivante, la locataire actuelle a un préavis à faire jusqu'au mois de décembre 2009 (fin) donc logement libre le 01 janvier sous réserve de travaux, cette locataire peut partir avant soit fin novembre, pensez-vous que les hlm peuvent accepter vu qu'ils m'ont déjà attribué le logement et moi bien sûr je l'accepte, merci à vous.